



Communiqué de presse

Lyon, le 27 septembre 2017

La résidence étudiante Saint Exupéry, d'une capacité de 400 places, a ouvert ses portes

Lyon Métropole Habitat a livré début septembre la résidence étudiante Saint-Exupéry au Crous de Lyon. Située au 92 avenue Mermoz, (Lyon 8^{ème}) celle-ci permet d'accueillir 425 étudiants et apprentis dans 353 logements sur une surface de 9600 m².

Une résidence de grande capacité adaptée aux nouveaux modes de vie des étudiants

Constituée de deux bâtiments respectivement de 5 et 7 étages avec attiques, cette résidence lie modernité, confort et optimisation de l'occupation des logements.

Afin de répondre aux besoins des étudiants, une part importante des appartements est dédiée à la colocation, avec 102 places réparties dans 9 T4 et 12 T6, en plus des 333 T1 individuels.

Chaque étudiant ayant choisi la colocation, bénéficie dans son logement d'un espace individuel fermé (chambre avec bureau) et d'espaces communs (un séjour, une cuisine, une salle de bain, WC). Le séjour et la cuisine permettent aux étudiants d'échanger, cuisiner, travailler ensemble et de mieux s'intégrer dans leur vie étudiante.

Des dispositions juridiques facilitent la location et repoussent les difficultés administratives pour que les futurs colocataires aient une entrée facilitée dans les lieux : un contrat personnel sans engagement solidaire, une aide au logement individuelle. Les étudiants bénéficient d'un loyer attractif toutes charges comprises incluant l'eau, l'électricité, internet...

100 places dédiées aux étudiants en apprentissage

La Résidence Saint-Exupéry accueille également des apprentis, dont le centre de formation (IFIR) se trouve à proximité. En effet, le Crous de Lyon a signé une convention avec le CFAI de l'AFPM de Lyon pour la mise à disposition de 100 logements aux alternants.



Le centre de formation fonctionne sur un principe de roulement toutes les 2 semaines entre les premières et deuxièmes années : les premières années sont en formation 2 semaines tandis que les deuxièmes années sont en entreprise, et vice-versa.

Cette convention permet donc à un apprenti de première année et à un apprenti de deuxième année dont l'entreprise ne serait pas à proximité de Lyon, d'occuper le même logement à des dates différentes. Ainsi, il est possible de loger deux fois plus d'étudiants en apprentissage avec un même nombre de logements et de réaliser des économies.

Les T1 prévus à cet effet bénéficient de rangements doublés et privatifs pour que chacun des deux occupants puisse y laisser des affaires en toute sécurité en son absence.

La résidence Saint-Exupéry bénéficie d'une très bonne desserte par les transports en commun, notamment avec la ligne D du métro et la future ligne de tramway T6.

Signe fort d'entrée de ville de par sa dimension, ce nouvel équipement participe à la redynamisation du quartier Mermoz, classé en ZRU et vient renforcer sa mixité sociale et fonctionnelle.

Partenaires du projet

Lyon Métropole Habitat : bailleur-financeur, propriétaire de la résidence

ADIM Lyon (filiale de Vinci) : maître d'ouvrage

HTVS : mandataire maîtrise d'œuvre

Citinéa (filiale de Vinci) : travaux

Crous de Lyon : gestionnaire du site.

Budget : 20,95 millions d'euros,

dont 12,18 millions d'euros investis par **Lyon Métropole Habitat** via des prêts,

et 8,77 millions d'euros issus de subventions réparties entre :

Etat - programme d'investissement d'avenir : 2,14 millions d'euros

Contrat de Plan Etat Région - Région Auvergne Rhône Alpes : 2,89 millions d'euros

Contrat de Plan Etat Région - Métropole de Lyon : 1,31 million d'euros

Collecteur Action Logement : 1,75 million d'euros

Ville de Lyon : 96 873 euros

Métropole de Lyon : 590 925 euros



Présentation des partenaires

Crous de Lyon : 6 missions, 82 structures, 674 personnes au service de 184 241 étudiants

BOURSE / ACTION SOCIALE

46 974 boursiers
10 365 entretiens sociaux
15 assistantes sociales
Psychologues & animateurs présents sur sites

CULTURE

77 projets culturels
7 concours ouverts aux étudiants
1217 animations en 2016/2017

INTERNATIONAL

2 guichets d'accueil des étudiants internationaux
142 places dans 4 résidences hôtelières
internationales pour doctorants et enseignants-chercheurs internationaux

LOGEMENT

40 résidences universitaires
9 502 places logés en sept 2017
dont 818 places ouvertes en sept 2017
7 364 logements chez les particuliers

RESTAURATION

15 restaurants
27 Cafétérias
1 Food Truck
4 millions de repas servis en 2016/2017

EMPLOI

8 789 emplois étudiants
14 services civiques

Lyon Métropole Habitat, acteur majeur de la production de logements étudiants sur la Métropole

Lyon Métropole Habitat participe activement au développement de l'offre de logements étudiants sur la métropole de Lyon. L'entreprise met son expertise de constructeur et son expérience de bailleur social au service de la conception de résidences faciles à vivre pour les jeunes et faciles à gérer pour ses partenaires.

Premier Office Public de l'Habitat de la Métropole de Lyon, Lyon Métropole Habitat est propriétaire de 22 résidences étudiantes totalisant 3338 logements, dont il confie la gestion à des associations ou institutions spécialisées (Crous, INSA...). Ceci représente près de 40 % des 8 700 logements publics sociaux dédiés aux étudiants sur la Métropole. Ainsi, LMH a livré en septembre 2015 la **résidence universitaire des Quais** qui compte 201 places dans 185 logements ainsi qu'un restaurant universitaire, et en 2016, **la résidence des Girondins** pour accueillir 170 étudiants dans 125 logements.

D'autres projets verront le jour d'ici à 2020 : **L'ancien collège Serin** (Lyon 4) sera reconverti, en partenariat avec Promoval et Arioste. Ses 46 logements dont 11 appartements en colocation hébergeront 69 étudiants. Il proposera, en rez-de-chaussée, une micro crèche, des espaces de coworking et une salle de fitness. **La Villa Jussieu**, construite avec Linkcity Sud-Est, offrira 208 places sur la Cité universitaire Jussieu à Villeurbanne



ainsi qu'une cafétéria et des bureaux. **Rue Claire Tisseur** (Lyon 7), un autre programme étoffera également l'offre dédiée aux étudiants de 50 logements supplémentaires.



L'État

Le Programme Investissements d'Avenir (PIA) a été lancé en 2010. Doté de près de 35 milliards d'€, il a pour objectif d'accélérer la transition vers un nouveau modèle de croissance, plus durable, et clairement tournée vers l'innovation. Complété en 2013 par le PIA2 doté de 12 milliards d'€, il s'est vu introduire des critères d'éco-conditionnalité dans la sélection de la majorité des projets.

Le projet de la résidence étudiante Saint-Exupéry a été porté par le Crous de Lyon-Saint-Etienne, en partenariat avec les organismes de formation de la Cité de la Formation à Lyon Mermoz : le centre de formation d'alternants de l'industrie de l'association de formation et de promotion de la métallurgie (AFPM) et l'association de formation professionnelle dans l'industrie (AFPI rhodanienne), regroupés au sein de l'Institut des Ressources Industrielles (IRI), associé au centre de formation de la plasturgie.

Le partenariat développé entre le Crous et les centres de formation par l'alternance garantit le remplissage et l'exploitation de la résidence mixte, et crée un véritable pôle de référence à la taille des enjeux de la métropole de Lyon, qui s'intègre dans un projet plus global de rénovation du quartier de Lyon Mermoz. Le loyer hors charges proposé aux alternants est de 30 % inférieur à celui pratiqué pour les étudiants.



Région Auvergne Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est fière d'avoir participé à la construction de la résidence étudiante Saint-Exupéry qui bénéficiera autant aux étudiants qu'aux apprentis. En investissant près de 3 M€ pour financer cette résidence, la Région participe à développer l'excellence universitaire de son territoire.

Auvergne-Rhône-Alpes a fait de ses jeunes la priorité de son action : Grâce aux Contrats d'Objectifs et de Moyens passés avec les sites universitaires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage concrètement en matière d'aide au logement, de restauration universitaire, de construction et de rénovation des campus. Elle garantit ainsi des conditions de vie et d'études propices à une insertion professionnelle réussie. En 2017 et 2018, ce sont plus de 2600 nouveaux logements qui sont attendus et pas moins de 5 000 sur la durée du mandat.

« Voie royale » vers l'emploi, l'apprentissage, trop longtemps délaissé, constitue une des grandes priorités de l'exécutif régional. Avec un taux d'insertion professionnelle de 70% (7 mois après la sortie de la formation), il s'agit non seulement d'une voie de formation de haute qualité mais aussi et avant tout d'une voie concrète



vers un métier. « Les étudiants et les apprentis sont l'ADN de notre territoire et incarnent notre avenir. C'est le devoir de la Région de les soutenir » conclut Laurent WAUQUIEZ, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes.

GRANDLYON la métropole La Métropole de Lyon

D'après le palmarès annuel du magazine l'Étudiant qui classe **Lyon meilleure métropole étudiante 2017**, la métropole vient d'être saluée pour son attractivité, la qualité des formations proposées et le cadre de vie agréable et dynamique dont bénéficient près de 150 000 étudiants sur la rentrée 2017-2018.

La Métropole a pour objectif de produire 6 000 logements sociaux étudiants supplémentaires d'ici 2020. Dans ce cadre, elle a impulsé la mise en place d'une gouvernance partenariale unique en France sur le logement social étudiant pour accélérer la production sur le territoire. De cette gouvernance co-animée avec l'État a été signée en avril 2016 une convention logement étudiant entre l'État, la Métropole, L'Université de Lyon, le Crous et les bailleurs.

Ainsi, 3 nouvelles résidences Crous ouvrent à la rentrée 2017 dans les quartiers Blandan (7^{ème}), de la Duchère (9^{ème}) et de Mermoz (8^{ème}). C'est près de 1 000 nouvelles places supplémentaires qui sont disponibles cette rentrée en complément des 2 000 livrées depuis 2014. Les efforts vont se poursuivre sur ce champ là avec des projets qui permettront la création prochaine de 3 000 logements supplémentaires d'ici 2020.

ADIM Lyon

Société de VINCI Construction France dédiée au développement immobilier, ADIM est présente, grâce à son maillage géographique, sur l'ensemble du territoire national et en Rhône-Alpes grâce à son agence ADIM Lyon. ADIM bénéficie de toutes les compétences requises au développement d'offres multi-produits et multifonctionnelles utiles pour répondre aux souhaits des collectivités, confrontées à des contraintes de coûts, d'espace et d'attractivité. Partenaire des villes, ADIM noue de vrais échanges avec élus et aménageurs et s'appuie sur les meilleurs spécialistes pour développer des opérations immobilières intelligentes et concertées.

Contacts presse :



Lyon Métropole Habitat

Sophie Descroix - Directrice de la communication
Tél. 06 86 08 83 21 / Mail : sdescroix@lmhabitat.fr

Julie Briand - Agence Géraldine Musnier :
Tél. 06 60 94 05 49 / Mail : julie@agencegeraldinemusnier.com

Crous de Lyon

Jean-Pierre Sanchez - Responsable de la communication
Tél. 06 16 36 81 83 / Mail : communication@crous-lyon.fr

État

Christelle Monteagudo - Responsable du service régional de la communication interministérielle
Tél. 04 72 61 65 27 - 06 12 32 05 83 / Mail : christelle.monteagudo@rhone.gouv.fr

Région Auvergne Rhône Alpes

Frédéric Poignard Responsable du service presse
Tél. 06 61 95 43 84 / Mail : frederic.poignard@auvergnerhonealpes.eu

Métropole de Lyon

Agnès Benoist Conseillère Presse du président de la Métropole - Responsable des relations presse de la Ville et de la Métropole de Lyon
Tél. 04 78 63 48 94 / Mail : abenoist@grandlyon.com